

M. Pascal Brice
Directeur Général
Office Français de Protection des
Réfugiés et Apatrides
201 rue Carnot
94136 Fontenay-sous-Bois Cedex

Paris, le 6 novembre 2013

Objet : Soutien à la demande de demande d'asile de Madame Sara Damavandan

Monsieur,

Reporters sans frontières, organisation internationale de défense de la liberté de l'information, souhaite attirer votre attention sur la demande d'asile introduite par **Madame Sara Damavandan**, journaliste iranienne en exil en France.

Mme Damavandan a commencé sa carrière en 2002 au sein de l'hebdomadaire *Payam de Zaman* pour lequel elle a travaillé pendant 4 ans, avant d'être licenciée en raison d'un article critiquant les problèmes économiques et sociaux en Iran. En 2007, la journaliste a rejoint l'agence de presse *Omid*, établissement gouvernemental, où elle a fait les frais du durcissement de la répression gouvernementale à l'encontre des médias, suite à l'annonce des résultats contestés du scrutin présidentiel de juin 2009. Interrogée par les autorités à plusieurs reprises en raison de sa couverture de l'élection et du soulèvement populaire qui l'ont suivie, Mme Damavandan a été licenciée, tout comme certains de ses collègues et l'agence *Omid* a été fermée par le Ministère du Renseignement et de la Sécurité.

La journaliste a, par la suite, travaillé pour diverses publications, telles que *Mardom Sallari*, *Melat Ma*, *Qanoun*, *Mossalas*, *Hamshahri Mah* et *Aseman*, tous dans la ligne du mire du gouvernement en raison de leur ligne éditoriale critique du gouvernement de Mahmoud Ahmadinejad. Les directeurs de ces deux derniers médias ont d'ailleurs été détenus à plusieurs reprises. Les pressions sur ces médias continuent. Ainsi, le 6 mars dernier, les responsables de l'hebdomadaire *Aseman*, se sont vu conseiller, par les services des renseignements, de suspendre eux-mêmes la publication de leurs journaux.

La situation de Mme Damavandan s'est aggravée le 22 septembre 2012, suite à une interview sur Radio Téhéran, dans laquelle elle se déclarait favorable au travail des médias étrangers et à la diffusion par satellites de certaines émissions interdites en Iran. Taxée d'« hostilité » envers la République Islamique d'Iran, son ordinateur et d'autres notes et outils de travail ont été saisis par les autorités suite à cette émission. La journaliste nous a confié avoir fait l'objet de plusieurs menaces et intimidations par la suite : agression par des agents gouvernementaux en civil le 25 septembre 2012, confiscation de sa voiture sous prétexte de mauvais port du voile et menaces téléphoniques suite à la parution d'articles le mois suivant, etc.

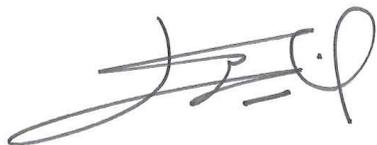
Dans ce contexte et suite à l'arrestation simultanée de plusieurs confrères, Mme Damavandan s'est résolu à l'exil en janvier 2013 alors qu'elle se trouvait en Suède. Réfugiée en France dès juin 2013, la journaliste nous a informé du fait que la poursuite de ses activités depuis l'étranger avait exposé sa famille à des pressions et des menaces de la part du régime de Téhéran.

La situation de la liberté de l'information est catastrophique en Iran. Le pouvoir ne tolère aucune voix dissidente. Les journalistes refusant de se soumettre à la ligne éditorial du régime sont accusés d'agir « contre la sûreté de l'Etat » et alternent périodes de détention arbitraire et de liberté surveillée dans l'attente du verdict de leur procès. Reporters sans frontières dénombre aujourd'hui une cinquantaine de professionnels de l'information et de net-citoyens iraniens emprisonnés. Les conditions de détention en Iran sont alarmantes et il n'est pas rare que les prisonniers soient soumis à des actes de torture ou des mauvais traitements, comme le confirment les travaux du rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'Homme en Iran, M. Ahmed Shaheed, ainsi que ceux de nombreuses organisations non gouvernementales comme Amnesty International et Human Rights Watch.

Face à ces persécutions incessantes, plus de deux cents journalistes se sont résolu à l'exil au cours des quatre dernières années.

Au regard de ces éléments et convaincue qu'un retour en Iran l'exposerait à des représailles sérieuses, Reporters sans frontières souhaite apporter son soutien à la demande d'asile introduite par Mme Damavandan. Notre organisation espère vivement que votre institution lui permettra de s'établir durablement et en sécurité en France.

Dans l'espoir que vous prendrez en compte ces recommandations, je vous prie d'accepter, Monsieur, l'expression de ma haute considération.



Martial Tourneur
Responsable du bureau Assistance
47 rue de Vivienne
75002 – Paris
Tél. (33) 1 44 83 60 56
E-mail : assistance@rsf.org